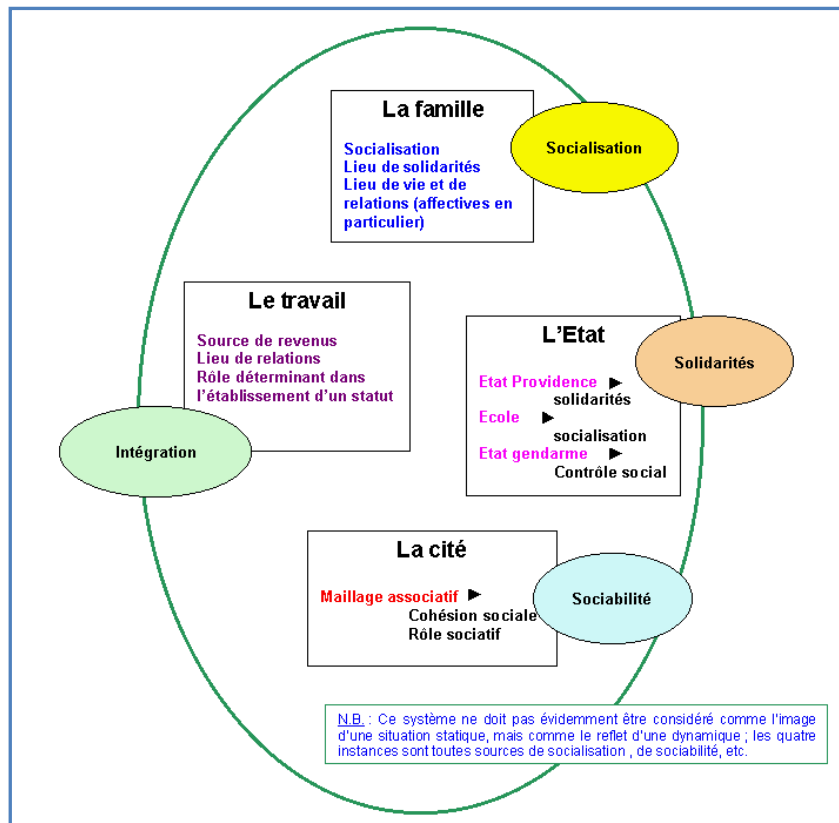


62 – LES INSTANCES D'INTEGRATION SONT-ELLES EN CRISE ?

Introduction

1. **Peut-on parler d'un affaiblissement du lien social** ? La déstabilisation de la famille, la croissance de l'isolement et de la dépression, le désinvestissement de la sphère politique, la hausse de la délinquance et des incivilités ou encore les difficultés rencontrées par notre modèle d'intégration pourraient nous le faire croire.
2. **Cet affaiblissement est-il le fruit d'un individualisme excessif** ? Certaines de ces évolutions ne sont pourtant souvent que la contrepartie de libertés nouvelles portées par l'approfondissement, et, peut-être, l'accélération, du processus historique d'individuation. Celui-ci a tendance à changer la nature profonde du lien social qui devient davantage construit à partir de l'individu et moins hérité du passé ou imposé par le groupe.
3. **Quel est le rôle des grandes institutions dans l'évolution du lien social** ? Une **institution** est un ensemble de règles sociales qui s'imposent aux individus et réglementent leurs comportements. Dans une société, il existe de nombreuses instances d'intégration qui socialisent, c'est-à-dire qui apprennent aux individus les normes sociales et les valeurs propres au groupe social ou à la société qui vont lui permettre de s'intégrer. La famille, l'école, le travail, l'Etat, la citoyenneté, les associations..., sont les principales institutions intégratrices. Sont-elles en voie de désintégration ? Sont-elles responsables d'une perte progressive des règles de vie en société et du sens de la solidarité ?
4. **Dans les sociétés traditionnelles, il existe des institutions fortes (la famille, la Religion, l'Etat, les corps de métier)** qui socialisent l'individu dans le même sens pour lui faire accepter la société telle qu'elle est. La Religion, par exemple, réglementait les aspirations des ouvriers en leur promettant un monde meilleur. De même, l'Etat et les corporations contrôlaient les rapports marchands pour éviter les excès (le prix du blé était ainsi réglementé pour éviter les famines). L'économie était alors « encastré » dans le social selon l'expression de Polanyi. Enfin, la famille contrôlait sévèrement l'éducation des enfants et le choix du conjoint.
5. **Dans les sociétés industrielles, ces institutions intégratrices ont évolué et leur poids respectif dans la socialisation des individus a été modifié.** Ainsi, la famille a connu de profondes évolutions qui semblent aller dans le sens d'une plus grande démocratisation et d'une plus grande individualisation des relations familiales. Son rôle dans la socialisation des enfants a été concurrencé par l'Ecole et par l'Etat. De même, la Religion a perdu son pouvoir de dicter les normes de comportement et les consciences. Le travail, qui est un élément fortement intégrateur, a lui-même subi de nombreuses transformations qui semblent avoir fragilisé son rôle : travail précaire, chômage, diminution de la part du travail dans la vie des gens... Peut-on dire pour autant que les liens sociaux se sont désagrégés au point de ne plus avoir qu'une société d'individus atomisés, incapables d'être solidaires.



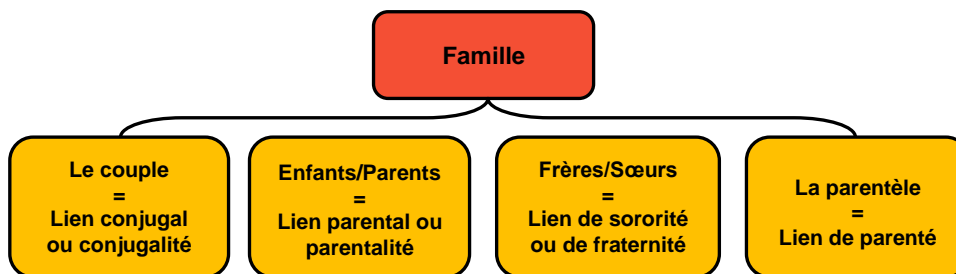
A – Les liens familiaux sont-ils en train de se distendre ?

a) – Privatisation et individualisation de la famille

1. La famille recouvre deux réalités :

- ✓ D'un côté, elle représente *l'ensemble des personnes qui vivent "au même feu et au même pot" et qui sont unis par les liens du sang et du mariage*. La famille au sens strict, c'est le groupe conjugal ou domestique, composé dans notre société des parents et des enfants vivant sous le même toit.
- ✓ De l'autre, elle est constituée par *l'ensemble des personnes qui sont liées par le sang ou par des alliances quelles vivent ou non sous un même toit*, la parentèle (oncles, cousins, grands parents...). Il s'agit de la famille au sens large.

2. La famille est la principale instance de socialisation des enfants et elle est source d'un grand nombre de liens sociaux :



- ✓ Le lien conjugal ou conjugalité qui peut être un lien affectif (entre époux) mais aussi un lien économique lié à la complémentarité des tâches effectuées par les conjoints au sein et hors de la famille, aux échanges d'argent et de patrimoine.
- ✓ Le lien parental ou parentalité avec, au centre, la socialisation des enfants, les liens affectifs qui unissent parents et enfants mais aussi avec les liens de filiation (transmission du nom, du patrimoine) et les liens économiques qui relient parents et enfants (aide domestique, soutien financier...).
- ✓ Les liens de fraternité ou de sororité qui unissent les frères et les sœurs se nouent au moment de la petite enfance mais perdurent aux différentes étapes de la vie (mariage, naissances des cousins et des cousines, prise en charge des vieux parents...).
- ✓ Les liens de parenté qui imposent un certain nombre de cérémonies familiales (mariages, anniversaires, Noël...) et des échanges de services et d'argent. Les relations entre les enfants et les grands parents et entre les adultes et leurs parents est au cœur des relations intergénérationnelles.

4. Depuis le XVIIIe siècle, l'institution familiale a connu une série de transformations :

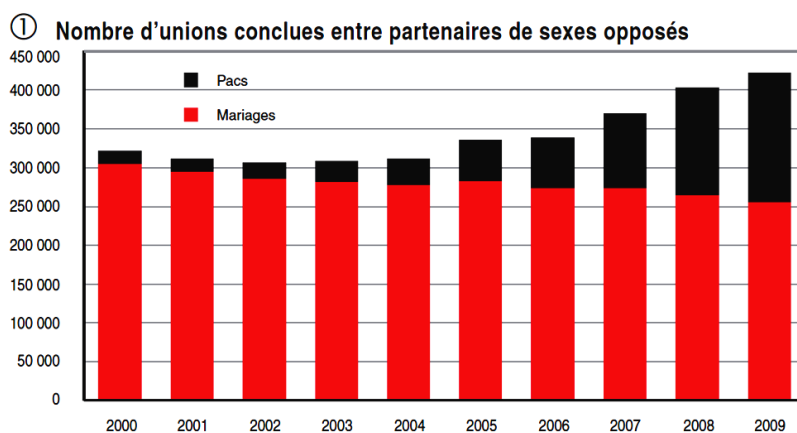
	Famille traditionnelle	Famille moderne	Famille contemporaine
Dates	XVIème-XVIIIème	XIXème-1960	1960 à nos jours
Type de mariage	Mariage arrangé	Mariage d'amour	Mariage d'amour
Stabilité du mariage	Divorce interdit	Divorce possible mais réprouvé	Divorce banalisé
Répartition des tâches	Faible division du travail	Modèle de la femme au foyer	Modèle de la femme active
Objectifs du mariage	Unir des familles et agrandir le patrimoine	Une famille heureuse	L'épanouissement individuel
Autorité	Patriarcale	Paternelle	Parentale (modèle égalitaire)

- ✓ La famille s'est autonomisée vis-à-vis de la parentèle : les parents ne choisissent plus le conjoint de leur enfant ; les relations avec les ascendants et les collatéraux se distendent ; la famille nucléaire a tendance à se replier sur soi. Les relations au sein de la famille conjugale se sont privatisées. Elles ne sont plus soumises au regard de la parentèle.

- ✓ **La famille s'est démocratisée** : les rapports entre conjoints et ceux entre les parents et les enfants sont de plus en plus égaux. La femme a une profession et s'autonomise vis-à-vis de son mari. Les enfants ont acquis des droits et sont considérés comme des adultes en devenir. Dans l'interaction, ils socialisent leurs parents tout autant qu'ils sont socialisés par eux. Enfin, l'amour a remplacé l'intérêt au cœur de ces relations familiales.
- ✓ **La famille s'est individualisée** : les membres de la famille cherchent à développer leur identité propre au lieu de vouloir construire un groupe social homogène. L'éducation des enfants insiste davantage sur la construction de leur personnalité que sur la reproduction sociale et familiale.
- ✓ **La famille a été en partie étatisée** : l'Etat intervient de plus en plus souvent dans les relations familiales par la législation (école obligatoire, carnet de santé, protection de l'enfance...) et par sa politique familiale (allocations, crèche...). Parfois l'Etat se substitue à la famille (l'école, la DASS).

b) – Une fragilisation apparente des liens familiaux et de la socialisation

1. **La famille a été longtemps considérée comme le socle premier sur lequel reposait l'ensemble de la société.** Même si cette affirmation ne fait plus l'unanimité, il reste que c'est encore la plupart du temps au sein de la famille que l'enfant fait ses premières expériences de relation avec l'autre. C'est presque toujours dans le cadre familial qu'il rencontre ses premières marques d'affection, mais aussi les premières résistances, bien salutaires, à l'assouvissement de ses désirs. Si l'on attend toujours de la famille qu'elle prépare chaque individu à la vie en société, on comprend que des inquiétudes se fassent jour : l'institution familiale a en effet connu des bouleversements d'une ampleur et d'une rapidité tout à fait extraordinaires.
2. **Un certain nombre d'indicateurs semblent montrer que les liens familiaux se sont fragilisés :**
 - ✓ **1^{er} indicateur** : Le lien conjugal semble remis en cause par la baisse des mariages et la montée des divorces.
 - **Se marier n'est plus un passage obligé pour vivre ensemble ou pour avoir des enfants.** Autrefois, le mariage était un préalable aux relations sexuelles et aux naissances. De nos jours, on peut parler d'un **désinstitutionnalisation de l'union** : un nombre croissant de couples ne se marient pas (plus d'1 couple sur 4 en 2012) ou choisissent des substituts au mariage (le concubinage, le Pacs). La séquence est inversée : on cohabite, on fait des enfants (en France, plus de la moitié des enfants de premier rang naissent hors mariage) et on se marie éventuellement après (29% des naissances de second rang se font hors mariage et 20 % pour les naissances de rangs supérieurs. D'où une baisse du nombre des mariages et un âge moyen au mariage qui augmente (autour de 30 ans).



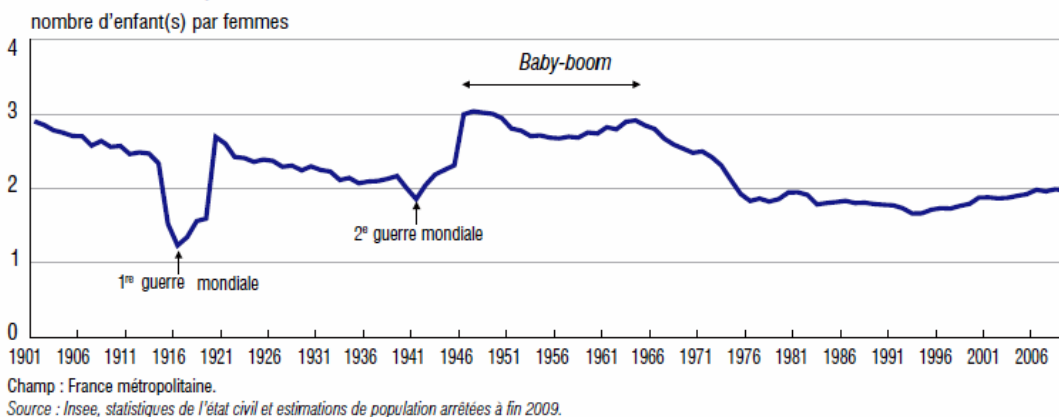
Champ : France.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et ministère de la Justice - SDSE, fichiers détails Pacs.

- **De plus, le nombre des divorces a plus que quadruplé depuis 1955.** Près de la moitié des mariages se terminent, de nos jours, par un divorce contre 1 sur 10 en 1955. Et encore ne s'agit-il là que de séparations de couples mariés. D'où le développement des « familles monoparentales », composées d'un adulte, en général la femme, et d'enfants de moins de 25 ans (près de 20% des familles, soit le double en 40 ans), et du célibat (un tiers des ménages contre 20% en 1968). Pour les femmes, les séparations accroissent significativement leur risque d'isolement relationnel. Ainsi, quatre ans après la séparation, 44 % des pères ont constitué un nouveau couple, contre seulement 28 % des mères. D'une façon générale, les divorces ou les séparations peuvent déboucher sur des situations de pauvreté ou d'exclusion lorsque la rupture du lien conjugal se conjugue avec des situations de précarité économique : les personnes exclues sont souvent à la fois précaires sur le plan économique et dépourvues de liens familiaux forts.
- ✓ **2^{ème} indicateur** : Les liens entre parents et enfants semblent devenir moins intenses.
- **D'une part, la taille de la famille s'est réduite à la suite de la baisse de la fécondité.** Le nombre d'enfants par femme en France est passé de 2,8 en moyenne en 1960 à 2,0 de nos jours. Cette baisse est encore plus forte dans les autres pays européens, la France étant le pays européen le plus fécond. La famille nucléaire semble **réduire la « densité morale »**, au sens de Durkheim, c'est-à-dire que le nombre de relations au sein de la

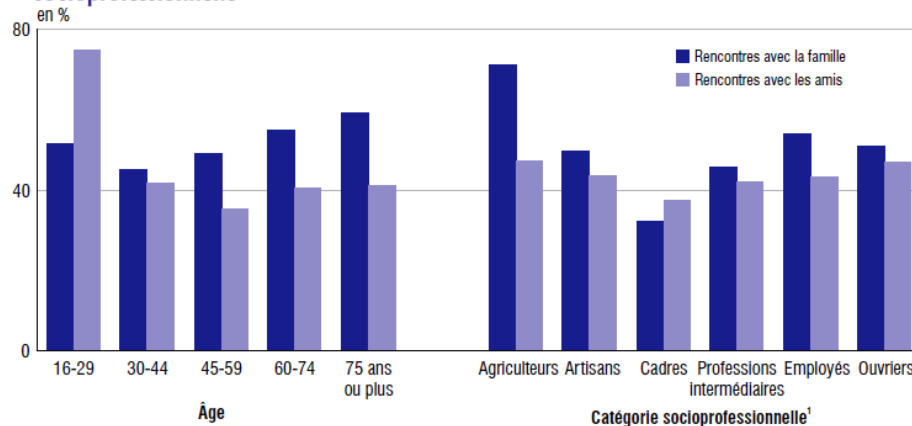
famille diminue. Ceci peut conduire à une surprotection de l'enfant unique qui peut devenir un « enfant tyrannique » selon Louis Roussel.

1. Indicateur conjoncturel de fécondité



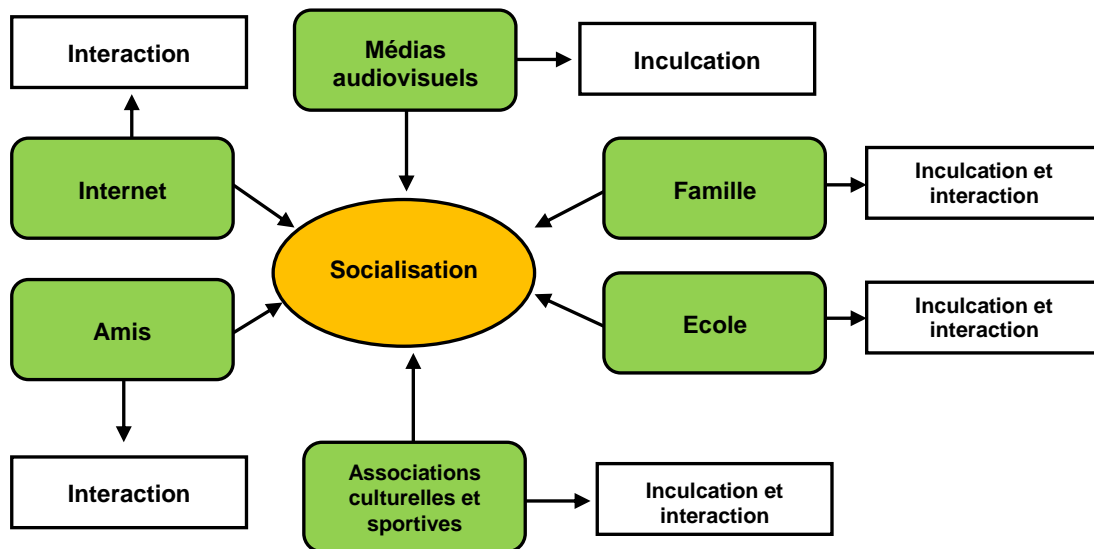
- D'autre part, l'enfant s'est autonomisé vis-à-vis de ses parents.** Avec la diminution de la taille des fratries, les enfants disposent de plus en plus fréquemment d'une chambre individuelle, avec une privatisation de plus en plus précoce de l'équipement audiovisuel. Ces nouvelles technologies sont utilisées par les adolescents et les préadolescents pour développer une sociabilité « en continue » avec des groupes de pairs qui peuvent rester par ailleurs relativement étanches. Ces technologies contribuent plus que toutes autres à l'autonomisation des adolescents vis-à-vis de leurs parents, même si les téléphones portables sont aussi un moyen de contrôle pour les parents qui ont la possibilité de joindre leurs enfants à tout moment et qui peuvent utiliser l'annulation de l'abonnement comme forme de punition. Les moins de 30 ans se distinguent en étant les seuls à voir plus leurs amis que leur famille : les trois quarts d'entre eux rencontrent ainsi leurs amis au moins une fois par semaine alors qu'ils ne sont que la moitié à rencontrer leur famille à la même fréquence.

3. Voir au moins une fois par semaine sa famille ou ses amis selon l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle



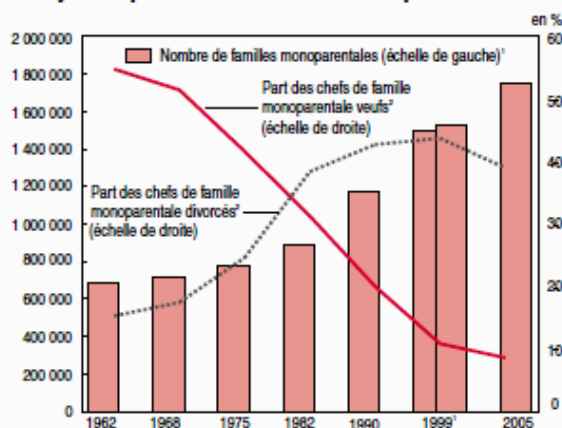
1. Sur le champ des personnes en emploi.
Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.
Lecture : en 2006, la moitié des personnes âgées de 16 à 29 ans voient leur famille au moins une fois par semaine, 75 % leurs amis.
Source : Insee, enquête SRCV-SILC 2006.

- En outre, la famille a, en partie, perdu sa fonction de socialisation.** L'éducation des enfants est prise en charge par d'autres institutions (l'école, les groupe de pairs, les medias, Internet), ce qui leur permet de s'affranchir du conditionnement familial. Tous les observateurs de la famille s'accordent en général pour diagnostiquer une forme d'autonomisation de la culture des jeunes vis-à-vis de celle des adultes. Cette autonomisation prend moins la forme du conflit que celle de l'indifférence. Si les générations sont proches sur le plan des valeurs et des attitudes à l'égard de la morale quotidienne, il existerait une distance culturelle croissante entre les générations, touchant toutes les classes sociales. La transmission des valeurs et des normes se fait donc de plus en plus horizontalement (**socialisation horizontale**), que ce soit par l'intermédiaire des médias ou par l'intermédiaire des groupes de pairs. Les enfants de 4 à 7 ans regardent la télévision 1000 heures par an en moyenne, contre 820 heures passées à l'école. Pour ceux qui ont entre huit et quatorze ans, le rapport est de 1400 heures passées devant la télévision pour 900 heures passées en classe. D'une façon générale, nombreuses sont les études qui mettent en évidence la contribution des technologies de la communication, anciennes (télévision, radio) et nouvelles (Internet, téléphone portable) à la constitution d'une culture juvénile relativement étrangère à la culture des adultes. Cela peut aboutir à une **socialisation inversée** lorsque les enfants initient leurs parents à ces nouvelles pratiques sociales.



- Ce fait peut être aggravé au sein des « familles monoparentales » et des « familles recomposées » qui privent l'enfant de l'autorité d'un de ses géniteurs (en général le père). Les séparations signifient pour bien des hommes, qui la plupart du temps n'obtiennent pas, a garde des enfants, une **altération significative du lien qu'ils peuvent entretenir avec leurs enfants**.

Toujours plus de familles monoparentales



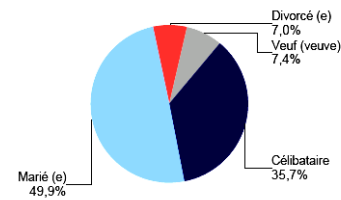
- Enfin, les activités professionnelles du père et de la mère diminuent le temps consacré par les parents à leurs enfants. Cette atténuation de l'autorité parentale est souvent présentée comme la cause principale de la montée de la délinquance juvénile.
- ✓ **3^{ème} indicateur** : Les liens de parenté semblent également s'affaiblir. Depuis la création de la Sécurité sociale, la famille n'a plus à prendre en charge les parents âgés. L'étroitesse des logements urbains interdit d'ailleurs toute cohabitation. De plus, les nécessités de la mobilité professionnelle obligent les enfants à vivre loin du foyer parental.
- Les visites aux vieux parents, grands-parents, oncles, tantes, grands oncles et grandes tantes, ont perdu leur caractère d'obligation. C'est la logique même du lien électif. La famille risque donc d'être moins que par le passé une ressource pour la sociabilité des personnes âgées.
- La vie solitaire augmente. En 2010, 14,2 % des Français vivaient seul, contre 6,1 % en 1962. Encore faut-il bien préciser qu'il n'est pas toujours équivalent de vivre seul, d'être isolé d'un point de vue relationnel – c'est-à-dire d'entretenir peu de contacts avec des personnes extérieures au ménage – et de se sentir seul. Si l'on mesure cet isolement par le fait de n'avoir pas parlé à plus de quatre interlocuteurs en dehors du ménage au cours d'une semaine, on observe que seuls 14 % des célibataires sont isolés, contre 25 % des divorcés et 35 % des veufs. La part de la population française en situation d'isolement relationnel (personnes qui n'ont pas ou peu de relations sociales au sein des 5 réseaux sociaux suivants : réseau familial, professionnel, amical, affinitaire et territorial) progresse de 2 points passant de 9 % en 2010 à 11% en 2012. 4 800 000 personnes éprouveraient désormais de réelles difficultés à développer des relations sociales au sein des grands réseaux de sociabilités que sont les réseaux familiaux, professionnels, amicaux, affinitaires et territoriaux. Les populations les plus touchées par cet isolement relationnel sont les hommes âgés, de milieux populaires, sans diplômes et dont les revenus ne dépassent pas les 1 000 euros.

Personnes seules dans leur logement

Etat matrimonial au 01/07/2005 des 15 ans ou plus

	01/07/2005	1999
Personnes vivant seules (en milliers)	8 686	7 495
parmi les 20 - 29 ans (%)	18,3	16,3
parmi les 30 - 49 ans (%)	12,0	10,7
parmi les 50 ans ou plus (%)	24,2	22,7

Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007
RP99 - Exploitations principales



Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007
Exploitation principale

- **De même ce lien intergénérationnel peut souffrir en cas de séparation des parents ou des grands-parents.** Ainsi, lorsqu'un couple se sépare, les grands-parents se mobilisent pour aider le jeune parent divorcé ou séparé qui a la garde des enfants (la jeune femme le plus souvent), mais par la suite, on observe que les relations entre générations ont plutôt tendance à se distendre. Quand ce sont les grands-parents qui divorcent, il en résulte souvent un certain relâchement du lien avec les petits-enfants, en particulier dans les familles populaires.

c) – **Cependant, l'individualisme n'a pas mis fin à la solidarité familiale**

1. Il y a deux façons de concevoir les progrès de l'individualisme au sein de la famille :

- ✓ **Pour François de Singly**, cette autonomisation croissante des membres de la famille vis-à-vis de la famille elle-même (de la femme vis-à-vis de son mari, des enfants vis-à-vis des parents) peut être considérée comme une **évolution positive**. La famille est devenue une « famille relationnelle » dont les membres passeraient entre eux des contrats librement négociés. Cette démocratisation de la famille réaliserait en partie l'idéal démocratique : liberté, égalité, fraternité.

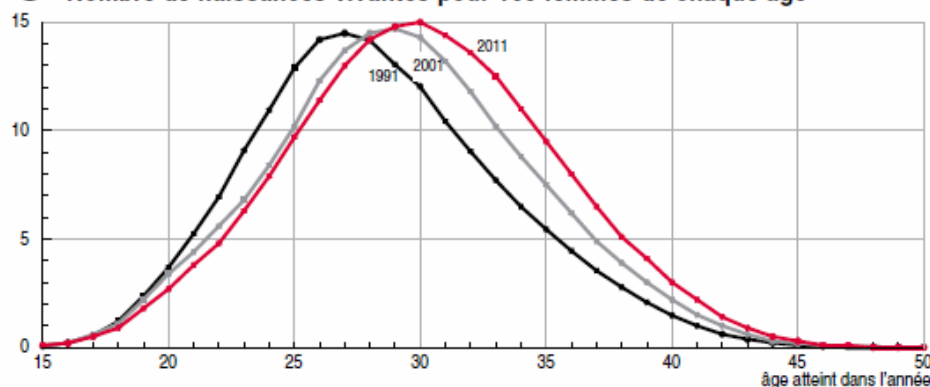
- ✓ **Pour Louis Roussel**, cette évolution est **négative**. Les relations au sein de la famille se sont distendues. Elles rendent la « famille incertaine » avec une montée des égoïsmes et une incapacité des individus à vivre en collectivité. La « désinstitutionnalisation » de la famille menacerait la cohésion sociale.

2. **En réalité, la solidarité familiale est toujours aussi forte lorsque les conditions économiques et sociales le lui permettent.** Même si les membres de la famille se sont autonomisés, les relations familiales restent intenses :

- ✓ **1^{er} indicateur** : Les liens conjugaux ne sont pas menacés. Le mariage est une institution forte.

- **La volonté de vivre en couple et d'avoir des enfants reste largement la norme.** Ainsi, plus de 75% des hommes et des femmes vivent en couple. De même, 85% des divorces se traduisent par la constitution d'une nouvelle union. De nombreux couples non mariés finissent par se marier après la naissance des enfants et les homosexuels réclament le droit de pouvoir se marier ce qui montre que l'institution du mariage est toujours valorisée. Enfin, la France est le pays le plus fécond d'Europe, en partie grâce à la politique familiale (crèches, école maternelle, allocations...), ce qui prouve que le désir de vivre en famille est intact (le nombre de naissances par femme fécondable augmente depuis le milieu des années 1990).

① Nombre de naissances vivantes pour 100 femmes de chaque âge

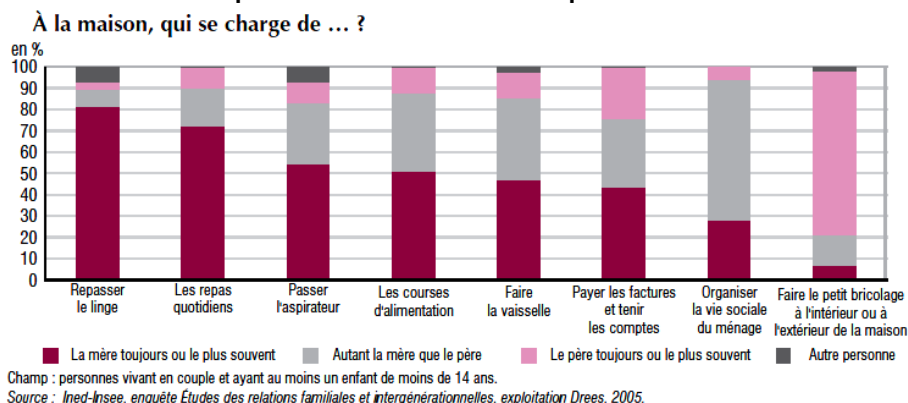


Champ : France.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

- **De plus, la division des tâches au sein de la famille reste très complémentaire.** La femme passe deux fois plus de temps que le mari aux tâches domestiques. Les tâches « féminines » (le linge, la cuisine, les enfants...) se distinguent nettement des tâches dites « masculines » (le bricolage, le jardinage...). La solidarité organique au sein du couple est donc vivace. La division du travail au sein de la famille renforce la solidarité familiale comme l'a montré Emile Durkheim.

La répartition des tâches domestiques en France



- **Enfin, la durée de vie moyenne en couple s'allonge avec l'espérance de vie.** Autrefois, la vie en couple était souvent interrompue par le décès d'un des deux conjoints. De nos jours, un couple, qui ne divorce pas, a une espérance de vie commune d'une cinquantaine d'années.
- ✓ **2^{ème} indicateur** : Les liens parentaux restent intenses.
- **La plupart des jeunes vivent avec leurs deux parents.** Aujourd'hui, lorsqu'il vit au sein du foyer parental, un jeune de moins de 25 ans vit trois fois sur quatre avec ses deux parents. Les jeunes dont les parents sont séparés vivent, eux, trois fois sur quatre au sein d'une famille monoparentale. Les familles recomposées, si médiatiques, ne représentent que 8 % des familles d'au moins un enfant.
- **D'autre part, le groupe domestique demeure le cadre privilégié de la « socialisation primaire ».** L'enfant apprend les normes et les valeurs du groupe et de la société au sein de sa famille. Il ne les apprend plus de façon coercitive mais en interaction avec ses parents, ce qui rend les échanges plus riches et plus intenses. La reproduction sociale est à l'œuvre. Ainsi, **la réussite scolaire est étroitement corrélée au capital culturel des parents et des grands parents.** De même, dans le mariage, on constate une forte **homogamie sociale** malgré la liberté du choix du conjoint. En effet, la famille transmet des goûts, des valeurs politiques, religieuses, éthiques, qui président au choix du conjoint. On se marie avec quelqu'un qui nous ressemble.

Répartition de la catégorie sociale de l'épouse par rapport à celle du mari, en %

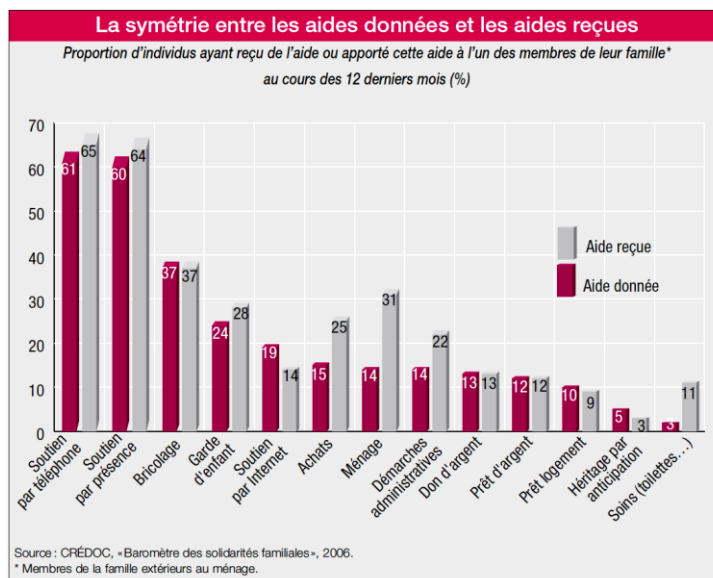
Catégorie sociale des hommes	Catégorie sociale de leur femme								
		Agriculteur	Indépendants	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Autres	Total
Agriculteurs	1975	76,8	2,7	0,2	1,2	3,3	8,7	7,1	100
	2000	70,7	3,1	0,9	3,8	9,6	8,0	3,9	100
Indépendants	1975	2,5	51,6	3,2	6,3	14,3	13,0	9,1	100
	2000	2,1	36,3	6,3	11,6	25,9	12,4	5,4	100
Cadres	1975	0,3	4,9	22,9	22,6	27,5	6,4	15,4	100
	2000	0,4	4,3	33,9	27,1	23,4	5,0	5,9	100
Professions intermédiaires	1975	1,0	5,2	11,8	27,7	30,4	16,6	7,3	100
	2000	1,2	5,4	18,6	28,1	27,8	15,9	3,0	100
Employés	1975	1,3	5,7	7,0	14,7	26,9	40,2	4,2	100
	2000	1,7	6,8	9,1	15,8	21,8	42,8	2,0	100
Ouvriers	1975	2,3	3,6	1,1	5,5	27,9	48,7	10,9	100
	2000	1,3	3,1	1,8	8,5	40,0	36,7	8,6	100

Lecture : en 2000, 33,9 % des hommes cadres ont épousé une femme de la même catégorie sociale.

Source : catolus Louis Chauvel, d'après données de l'enquête emploi de l'Insee

- **De même, les relations entre parents et enfants sont de plus en plus régulées par la norme du respect mutuel,** qui a tendance à remplacer celle du respect de l'autorité. Cette évolution, contrairement à ce que l'on dit parfois, concerne aussi les milieux populaires. Alors qu'en 1981, l'importance accordée dans l'éducation des enfants aux valeurs de respect mutuel, de compréhension et de tolérance distinguait assez nettement les milieux bourgeois des milieux populaires, en 1999, ce n'était déjà plus le cas.
- **Enfin, la famille continue à protéger matériellement et affectivement les enfants.** En cas de besoins, même si l'on n'entretient pas d'excellentes relations avec sa famille, c'est prioritairement vers elle, et non vers ses amis, que l'on se tourne. Et cela vaut tant pour les aides financières que pour les aides en nature (garde des petits-enfants tout particulièrement). L'obligation d'aimer ses parents ou celle de soigner ses enfants continue de représenter une norme sociale puissante. L'augmentation de la durée des études obligent les générations à cohabiter plus longtemps. La famille est une base de repli au moment du divorce ou du chômage et la recherche d'un premier emploi pour les enfants mobilise le capital relationnel des parents.
- ✓ **3^{ème} indicateur** : Les liens de parenté sont durables.
- **Tout d'abord, la taille de la famille est moins réduite qu'on ne le pense.** Au sens large, la famille comprend toutes les personnes ayant des rapports de parenté (grands parents, oncles, tantes, cousins...). Le champ des relations sociales est donc plus vaste (réunions à l'occasion des fêtes de la famille élargie...).

- **Ensuite, la parentèle est souvent concentrée géographiquement** dans la même ville ou dans le même département. D'après une étude réalisée en mars 1992, il ressort que 60% des adultes ont un enfant habitant dans leur département, 30% dans le même quartier, 12,5% dans la même rue. Immobilisme fort utile. Car, à quoi cela sert-il d'habiter les uns à côté des autres ? A se dépanner, s'entraider, s'en sortir.
- **De plus, les relations entre les adultes et leur famille restent intenses.** Au-delà de 30 ans, la fréquence des rencontres entre amis est assez stable (autour de 40 % de rencontres hebdomadaires), tandis que les rencontres avec la famille sont de plus en plus fréquentes avec l'âge : 45 % des personnes de 30 à 45 ans voient leur famille au moins une fois par semaine, contre 59 % pour les personnes de 75 ans ou plus. Les relations avec les proches s'entretiennent aussi à partir des contacts à distance : par téléphone, courrier ou internet. Globalement, les personnes qui voient souvent leur famille ou leurs amis ont aussi des contacts plus fréquents avec eux.



(Source : CREDOC, Baromètre des solidarités familiales, 2007)

- **Enfin, les membres de la famille élargie s'échangent de nombreux services et des dons en argent.** Près de neuf personnes sur dix ont, au cours des douze derniers mois, bénéficié d'une aide en provenance de leur famille (ne sont comptabilisées que les aides de proches ne vivant pas dans le même logement). 61 % ont été soutenus moralement par téléphone, 60 % ont été réconfortés par la présence d'un proche ; 37 % ont été aidés pour du bricolage, 24% pour une garde d'enfant, 14 % pour des tâches ménagères, 14 % pour des démarches administratives ; 13 % ont reçu de l'argent, 12 % ont bénéficié d'un prêt, 15% ont reçu une participation financière pour leurs achats et 5% ont perçu un héritage par anticipation. Dons d'argent aux jeunes, de la part des parents ou des grands parents, au moment de l'installation du ménage ; Transmission d'une partie du patrimoine au cours de la vie ; Mais, cette solidarité intergénérationnelle peut aussi prendre la forme de services domestiques (garde d'enfants, courses, visites...). En 2000, les familles ont reçu en moyenne 660 euros de la part de leurs proches, soit 2,9% de leur consommation totale. Mais cette aide financière est 2 fois plus importante chez les cadres supérieurs et 0,6 fois moins importante chez les ouvriers. Un cadre donnera donc 3 fois plus qu'un ouvrier. La solidarité dépend donc du milieu social, des revenus et de la stabilité de l'union et des relations au sein de la famille.

② Répartition des donations selon leurs montants et la catégorie sociale du père du donataire quand elles proviennent des parents

en %

	Répartition des donations	Donations selon le montant en euros								
		Moins de 3 000	De 3 000 à 8 000	De 8 000 à 15 000	De 15 000 à 30 000	De 30 000 à 60 000	De 60 000 à 100 000	Plus de 100 000	Non déclaré	
Ensemble des donations¹	100	10	16	10	17	17	11	10	9	
Donations des grands-parents	8	20	17	15	16	11	4	10	7	
Donations des parents	89	9	16	10	17	17	12	10	9	
Indépendants	Catégorie sociale du père									
	Agriculteur	27	10	18	12	15	16	10	7	12
	Commerçant, artisan	14	9	17	10	15	14	15	11	10
	Chef d'entreprise	5	1	8	11	11	19	17	18	15
Salariés	Membre d'une profession libérale	4	5	9	6	18	27	10	20	5
	Cadre	16	7	13	7	22	21	13	14	3
	Profession intermédiaire	8	10	19	12	21	13	8	10	7
	Employé	10	15	15	11	19	16	8	6	10
Ouvrier	14	19	20	11	13	14	9	6	8	

1. Les donations venant d'autres personnes que les parents ou les grands-parents ne sont pas représentées.

Lecture : les donations provenant des parents constituent 89 % de l'ensemble des donations recensées dans l'enquête. Parmi ces donations, 9 % sont d'un montant inférieur à 3 000 euros et 27 % des donations ont été reçues par un individu dont le père est ou était agriculteur.

Champ : ensemble des donations reçues.

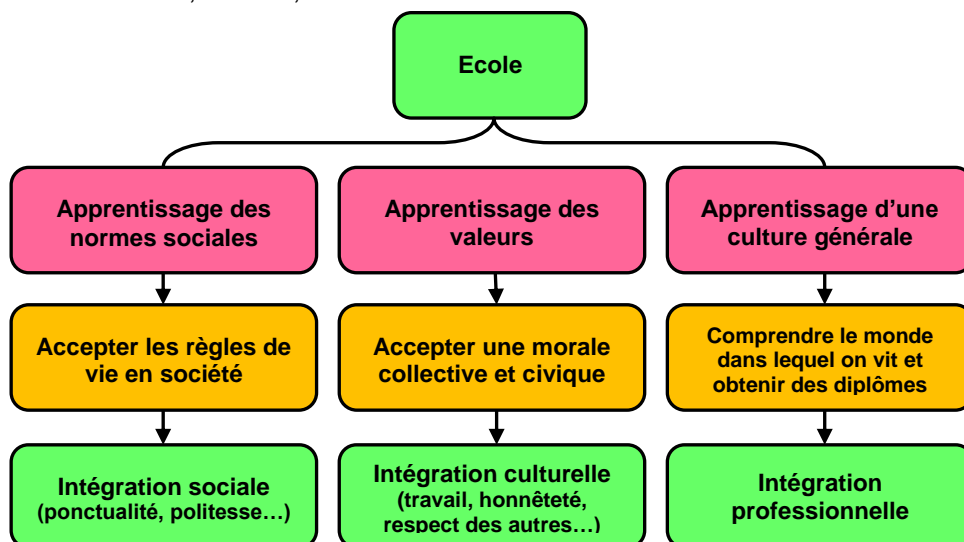
Source : annuée Patrimoine 2004 Insee

3. **La famille se transforme mais reste une institution primordiale.** Elle est moins soumise aux normes et aux valeurs de la société traditionnelle. Elle invente de nouvelles relations en son sein qui peuvent apparaître plus lâches et plus fragiles. Mais, on ne peut pas parler d'une désinstitutionnalisation de la famille puisqu'elle obéit aux normes et aux valeurs de la société à un moment donné. La solidarité familiale est loin d'avoir disparue car la famille est le dernier recours lorsque le lien social se distend. Les enquêtes sur les valeurs révèlent que le domaine de valeur le plus reconnu est la famille. Ainsi, les valeurs familiales sont considérées comme très importantes par 86 % des Européens de l'UE à 15. **On investit beaucoup autour des relations familiales.** C'est la communication dans le couple qui est la plus valorisée. Les conditions matérielles sont déclarées comme moins importantes. Ceci renvoie à une vision idéalisée du couple. La famille se construit sur des relations individualisées : elle est une cellule que l'on construit, elle n'est pas « toute faite ». Mais cette famille individualisée n'est pas pour autant sans lien social, et le mariage peut concrétiser et inscrire la famille socialement : inscription dans l'espace (le nouveau couple est reconnu par les autres), inscription dans le temps (dans la descendance qu'on aura ou qu'on a déjà, dans l'ascendance dont on reconnaît l'apport). Seulement un Européen sur cinq considère le mariage comme dépassé (mais un Français sur trois).

B – L'École est encore capable d'intégrer les individus ?

a) – L'école a pour vocation d'intégrer

1. **Durkheim considérait que l'école était une institution socialisatrice majeure qui devait se substituer partiellement à la famille pour intégrer les individus à la société.** L'école républicaine doit permettre une triple intégration des individus : une **intégration culturelle** à la nation, comme unité politique ; une **intégration sociale**, en assignant une place, notamment professionnelle, à chacun ; mais aussi une **intégration subjective**, c'est-à-dire définissant des valeurs morales permettant à chaque individu de se concevoir comme un être politique et social. L'école véhicule, en effet, un certain nombre de valeurs fondamentales des sociétés démocratiques :



- ✓ **L'égalité des chances** : tous les élèves doivent être traités de la même façon quelque soit le sexe, l'origine sociale ou culturelle et recevoir les mêmes moyens (programmes nationaux, gratuité de l'école, corps d'enseignant unifié...) afin qu'ils puissent exprimer leur potentialité.
 - ✓ **La laïcité** : elle est à la fois le respect de toutes les religions et le refus de toute influence religieuse dans la sphère publique, en particulier dans l'éducation (interdiction des signes religieux ostensibles).
 - ✓ **La méritocratie** : l'école ne doit évaluer les élèves qu'à partir de leur travail et de leurs performances scolaires et non à partir de leur origine sociale. Cette méritocratie devrait permettre une mobilité sociale ascendante des enfants de milieux modestes.
 - ✓ **La culture savante** : il est fondamental de l'acquérir. Elle donne les moyens aux adolescents de façonner leur personnalité et leurs goûts. De plus, elle est validée par un diplôme qui devient, de nos jours, déterminant pour obtenir un emploi. En outre, elle permet de saisir le monde dans lequel on vit (la connaissance l'emporte sur la croyance) et d'accéder à une pleine citoyenneté. Enfin, elle permet de s'intégrer dans les couches sociales les plus élevées de la société.
2. **Pour réaliser ces différents objectifs, l'École s'est progressivement réformée dans le sens d'une ouverture croissante de l'école à toutes les couches de la population :**
- **La gratuité de l'école** : elle a été progressive et elle concerne de nos jours les manuels scolaires.
 - **La mixité des établissements** : garçons et filles se retrouvent désormais mélangés dans les écoles, les collèges, les lycées et les classes.
 - **L'élévation de l'âge de la scolarité obligatoire** : on est passé de 12 à 16 ans mais les familles ont poussé leurs enfants à aller au-delà même si une petite fraction des élèves est désormais orientée vers l'apprentissage dès 14 ans.

- **L'unification progressive du système scolaire** : création d'une école unique et d'un collège unique, accueil plus important d'une génération dans les lycées et les universités,...

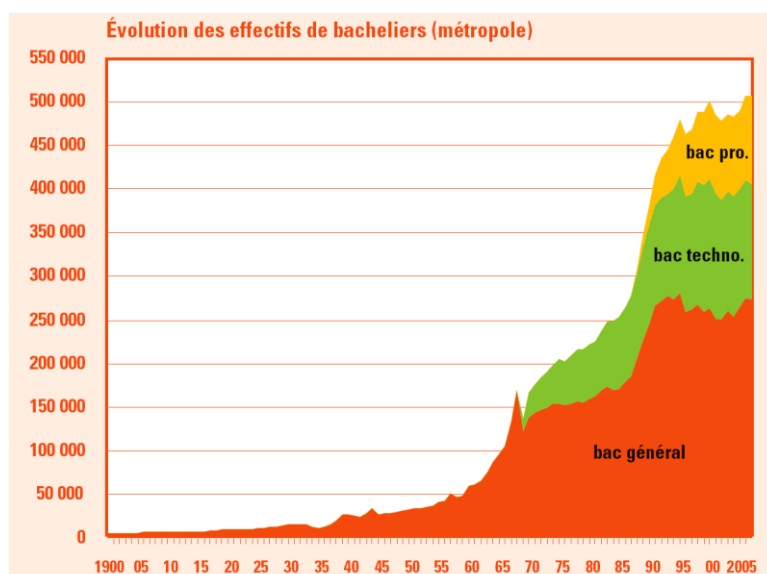
1881	Gratuité des écoles primaires publiques (Jules Ferry)
1882	Ecole obligatoire de 6 à 13 ans et laïcisation des programmes (Jules Ferry)
1930	Gratuité de l'enseignement secondaire entrée en vigueur en 1933
1936	Scolarité obligatoire portée à 14 ans
1945	Création d'une école primaire unique qui ne sera effective que dans les années 60
1959	Scolarité obligatoire portée à 16 ans qui ne sera effective qu'en 1967
1963	Création du collège d'enseignement supérieur, mixité et sectorisation
1975	Création du « collège unique » en supprimant les filières au CES
1984	Création des zones d'éducation prioritaire (ZEP) par Alain Savary
1989	80% d'une classe d'âge au niveau bac et autonomie des établissements
1998	Aide individualisée des élèves, travaux personnels encadrés, ECJS
2005	Socle de connaissances commun et parcours individualisés en collège
2006	L'apprentissage est remis à 14 ans, la politique des ZEP se concentre sur un nombre plus réduit d'établissement
2007	Suppression progressive de la carte scolaire et ouverture plus grande des classes préparatoires aux grandes écoles
2010	Autonomie des établissements et droit à l'expérimentation
2013	En troisième, les parents pourront décider de l'orientation de leur enfant

3. Cependant, depuis une dizaine d'années, un autre mouvement est en marche qui, en voulant **prendre en compte la diversité** des situations sociales, entraîne une diversité des traitements :

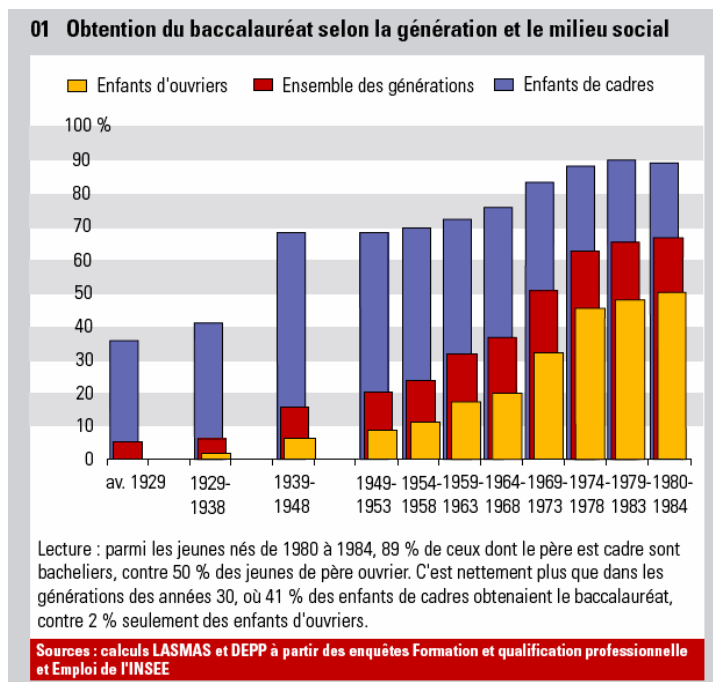
- **La discrimination positive** consiste à donner plus à ceux qui ont moins. On va donc créer des zones d'éducation prioritaires (ZEP), dans les quartiers défavorisés, qui devraient sur le papier avoir plus de moyens pour compenser les handicaps culturels de ces quartiers. Cette politique a connu une extension très significative, puisqu'on compte aujourd'hui plus de 800 ZEP, scolarisant environ 20 % des écoliers.
- **L'individualisation de l'enseignement** : l'école va offrir aux élèves des parcours différenciés, des choix plus larges en matière d'enseignement, un soutien individualisé aux élèves en difficulté,...
- **La diversification des parcours scolaires** : les voies technologiques et les voies professionnelles se sont ajoutées à la voie générale pour amener plus d'élèves au niveau bac.
- **La démocratisation de l'institution** : les parents d'élèves et les élèves sont appelés à participer aux choix éducatifs des établissements. Ils peuvent faire appel aux décisions d'orientation. Ils ont, en partie, le choix des établissements pour leurs enfants et bientôt le choix de leur orientation.
- **La décentralisation** qui confie aux mairies (les écoles primaires), aux départements (les collèges), aux régions (les lycées) l'entretien de ces établissements ce qui conduit à des disparités dans les moyens que propose l'école selon le degré de richesse de ces collectivités locales.

b) – L'intégration a réussi mais se heurte à des difficultés croissantes

4. Lorsque l'on fait le bilan d'un siècle de scolarisation, on peut noter que l'école a bien rempli sa fonction intégratrice :



- ✓ **Le niveau culturel de la population a augmenté** ce qui revient à dire que le niveau moyen des connaissances de la population s'élève au cours du temps, de génération en génération. L'école a su mener un % de plus en plus élevé d'élèves au niveau du baccalauréat : 25% d'une classe d'âge dans les années 70, 67% de nos jours. Les sociologues Christian Baudelot et Roger Establet en font la démonstration dans leur livre « *Le niveau monte* » (1989) même si ce constat est contesté depuis par un certain nombre de pédagogues et par les résultats de l'évaluation internationale PISA.
- ✓ **Cet effort de l'Etat s'est aussi traduit par une relative démocratisation qualitative.** Les taux de réussite au baccalauréat selon l'origine sociale des parents se sont rapprochés. Le taux de réussite des filles a peu à peu dépassé celui des garçons.



- ✓ **La promotion de la femme dans la société** : l'école, en traitant de façon égale garçons et filles, a permis aux filles d'exprimer pleinement leurs capacités (elles réussissent mieux que les garçons et poursuivent plus longtemps leurs études et cet écart s'accroît au fil du temps) et d'accéder aux métiers qui étaient, autrefois, réservés aux hommes. Là encore, Christian Baudelot et Roger Establet ont étudié le phénomène dans leur livre « *Allez les filles* » (2006).

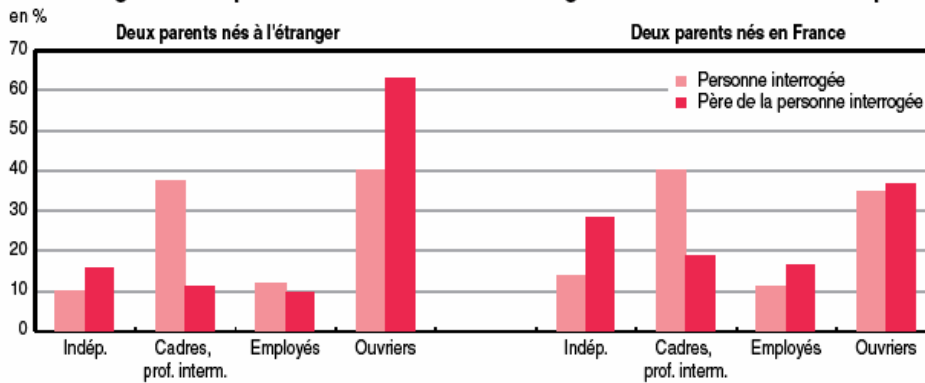
01 Le niveau de formation des filles et des garçons à l'issue de leurs études en %

France métropolitaine, 2008-2009-2010 données provisoires

Année de sortie des études initiales	1990-1991-1992		2005-2006-2007		2008-2009-2010	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Diplôme du supérieur	32	33	37	46	35	47
Diplôme du secondaire	39	42	41	41	42	39
Pas de diplôme ou brevet des collèges	30	25	21	13	23	14

- ✓ **L'intégration des enfants d'immigrés** qui ont dû accepter une certaine acculturation pour s'intégrer dans la société française. A milieu social identique, les enfants d'immigrés ont les mêmes résultats scolaires que la moyenne des élèves. Certains éléments semblent en effet indiquer que la société française, par le biais de l'école, constitue toujours un creuset efficace. En particulier, une enquête comparative de 2001 effectuée à l'échelle européenne indique que les jeunes Français issus de l'immigration tendent à aligner leurs goûts et leurs pratiques sur ceux des autochtones, tandis que les goûts et les pratiques des jeunes Anglais issus de l'immigration conservent une plus forte orientation communautaire. De même, la langue du pays d'origine est beaucoup moins utilisée dans les relations avec les parents en France qu'en Allemagne. Enfin, les enfants d'immigrés ne retrouvent pas tous les métiers de leurs parents : 10% des immigrés de 30-59 ans sont cadres ou professions intermédiaires mais près de 40% des enfants d'immigrés accèdent à ce statut au même âge.

⑤ Catégorie socioprofessionnelle des hommes âgés de 30 à 59 ans et de leur père



Champ : hommes nés en France, actifs âgés de 30 à 59 ans.

Lecture : en 1999, 10 % des hommes nés en France, actifs, âgés de 30 à 59 ans et de parents nés à l'étranger sont indépendants ; 16 % d'entre eux ont un père qui était indépendant.

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999

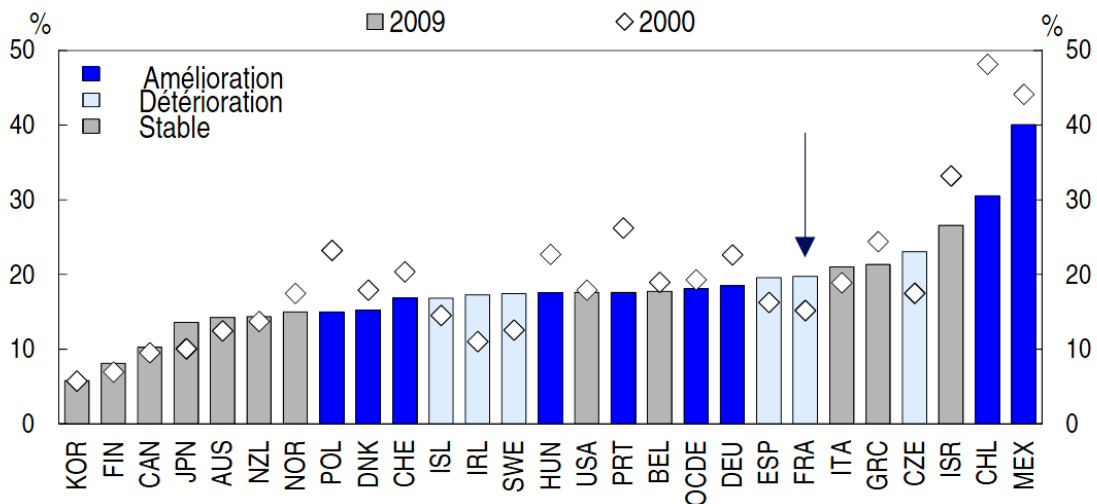
- ✓ L'acquisition d'un esprit critique nécessaire à une participation éclairée à la vie politique.

c) – Mais l'intégration se heurte à des difficultés croissantes

1. Cependant, le système scolaire n'a pas réussi totalement à intégrer et à assurer la cohésion sociale :

- ✓ Une proportion non négligeable d'élèves, issus souvent des milieux les plus défavorisés, sont en échec scolaire, c'est-à-dire qu'ils se retrouvent sans maîtrise des apprentissages fondamentaux, dans des filières de relégation et sortent sans diplôme de l'école. La part des jeunes qui sortent du système éducatif initial sans diplôme professionnel ou sans diplôme général supérieur au brevet ne décroît plus ; elle reste à un niveau élevé (près d'un sortant sur cinq, soit 150 000 élèves chaque année). Or la formation joue un rôle de plus en plus important pour éviter le chômage et les emplois précaires : les sortants sans qualification du système de formation initiale sont donc de plus en plus pénalisés.

Pourcentage d'élèves sous le niveau de base en compréhension de l'écrit entre 2000 et 2009



Pays classés par ordre croissant du pourcentage d'élèves sous le niveau 2 de compétence en compréhension de l'écrit en 2009.

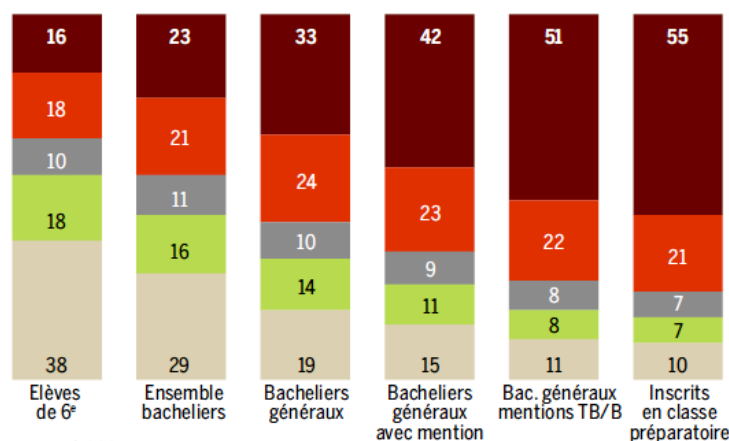
Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE, tableau V.2.2.

- ✓ La massification de l'École ne s'est pas traduite par une démocratisation réelle. Les enfants de cadres sont surreprésentés dans les filières prestigieuses. Ainsi, les enfants de cadres représentaient 16% des élèves entrés en 6^{ème} en 1995, 33% des élèves ayant obtenu le baccalauréat général sept ans plus tard et 55% des élèves de classes préparatoires huit ans plus tard, soit une surreprésentation de 3,4. Dans le même temps, les enfants d'ouvriers et d'employés qui représentaient 56% des élèves de 6^{ème} n'en représentent plus que 17% en classes préparatoires soit une sous-représentation de 3,3.

Une sélection sociale continue

RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIALES AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA SCOLARITÉ, en %*

■ Cadres, professions libérales
 ■ Professions intermédiaires
 ■ Agriculteurs, artisans, commerçants
 ■ Employés
 ■ Ouvriers, inactifs



* Pour 18 000 élèves entrés en 6^e en 1995

SOURCES : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, CGE

- ✓ **Le système scolaire reste encore élitiste et ségrégationniste** en différenciant les bons élèves et les mauvais, les bons établissements (ceux de centre-ville) et les mauvais (ceux de la périphérie), les bonnes filières (bac généraux) des mauvaises (bacs technologiques ou professionnels), les bonnes classes (choix des langues, des sections, des options) des mauvaises. Ainsi, plus des trois quarts des enfants de cadres se trouvent dans la filière générale alors que les deux-tiers des enfants d'ouvriers se retrouvent dans les filières professionnelles ou technologiques. Plusieurs facteurs contribuent à cette tendance ségrégationniste :

02 Répartition par filière des bacheliers 2010 selon leur origine sociale

France métropolitaine + DOM

	Général	Technologique	Professionnel
Agriculteurs exploitants	57,4	24,0	18,6
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	52,7	25,1	22,2
Cadres, prof. intellectuelles supérieures	77,5	15,3	7,2
Professions intermédiaires	60,3	26,2	13,5
Employés	51,2	31,0	17,8
Ouvriers	35,8	30,8	33,4
Retraités	40,3	26,4	33,3
Inactifs	44,1	33,1	22,8
Ensemble	56,2	18,4	25,4

Lecture : à la session 2010, 57,4 % des bacheliers enfants d'agriculteurs ont obtenu un baccalauréat général, 24,0 % un baccalauréat technologique et 18,6 % un baccalauréat professionnel.

Source : MEN/JVA-DEPP (OCEAN)

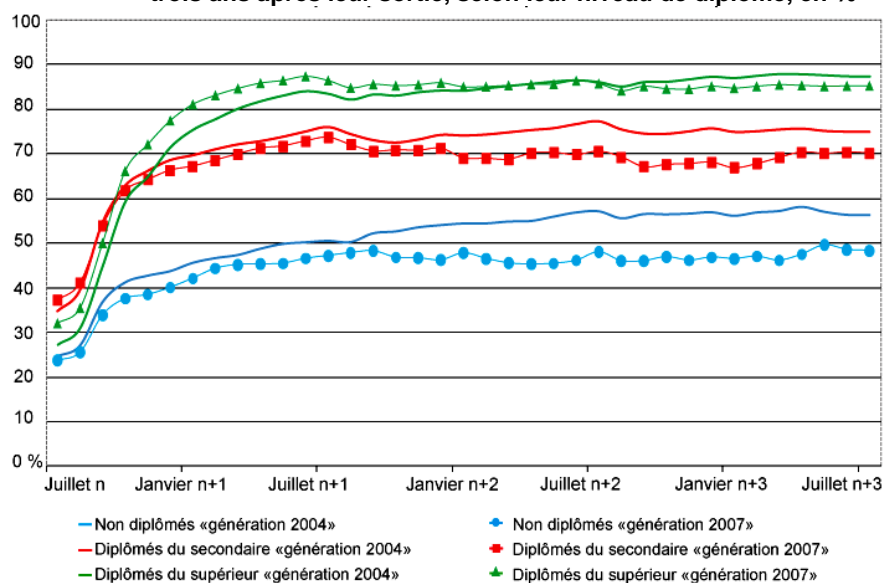
- **Les parents d'élèves** de milieux favorisés ont de bonnes raisons de vouloir que leur enfant soit dans de bons établissements, dans de bonnes classes, avec de bons professeurs. Ils adoptent donc des stratégies de contournement de l'institution (choix d'un établissement privé, déménagement dans le bon quartier, choix d'une langue rare ou d'une filière sélective). Or, ce sont les parents les mieux dotés en capital économique, culturel et social, qui adoptent la stratégie la plus efficace.
- **Les enseignants** préfèrent, dans leur grande majorité, des classes homogènes parce qu'ils estiment qu'elles sont plus faciles à former. Ils vont donc proposer des classes de niveau ou une sélection plus précoce des élèves. Cette demande aboutit à la formation de classes hiérarchisées, les bonnes étant confiées aux professeurs chevronnés ou anciens et les mauvaises aux débutants et aux nouveaux.
- **Enfin, les chefs d'établissement** souhaitent avoir de bons résultats et une bonne image de marque pour leur établissement, ce qui va rejallir sur leur carrière. Ils ont donc intérêt à constituer des classes avec options rares pour attirer ou conserver les bons élèves et obtenir des bons résultats aux examens.
- **Ainsi, sans qu'il y ait une intention consciente des acteurs, chaque stratégie aboutit à un « effet pervers »** : le système scolaire, qui se voulait égal pour tous, devient ségrégatif comme le montre Georges Felouzis dans « *L'apartheid scolaire : Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges* » (2005).

- Un des points majeurs de son étude est de montrer que les taux de ségrégation sont bien plus importants en fonction de l'origine ethnique que de l'origine sociale ou du retard scolaire. Il se crée ainsi des catégories de collèges ou de lycées dominés par l'appartenance ethnique, ce qui ne peut être sans conséquence sur les élèves ou les professeurs.
- Pour les personnes de milieu populaire, et tout particulièrement pour les personnes d'origine immigrée, ces phénomènes de ségrégation – le plus souvent subie – associés au chômage persistant des jeunes, rendent plus difficile l'émancipation des individus vis-à-vis de leur milieu d'origine, de leur famille ou de leur quartier. En effet, une telle émancipation exige elle-même un minimum de ressources qui ont tendance dans ce cas à faire défaut : indépendance financière, possibilité de se déplacer facilement, logement autonome ou au moins espaces où l'on peut jouir d'une certaine intimité, perspectives de mobilité professionnelle ou géographique, etc.
- Le risque est donc de voir se développer un réinvestissement des appartenances héritées, religieuses ou ethniques. C'est là une deuxième forme de calcification du lien social, désignée le plus souvent comme une **montée des logiques communautaires**.

2. Ainsi, l'Ecole française, dans sa volonté d'intégrer et de sélectionner les élèves se trouve confrontée à une **triple contradiction** :

- ✓ **L'école poursuit un objectif de démocratisation de l'éducation tout en assurant une fonction de sélection** afin de satisfaire les exigences des sociétés modernes fortement rationalisées. Elle opère donc cette sélection en s'efforçant de respecter une égalité des chances entre les élèves. Cependant, les inégalités scolaires reflètent très largement les inégalités sociales, économiques et culturelles au point de mettre en question le principe méritocratique et sa légitimité. Ainsi, 55% des élèves de classes préparatoires en 2002 ont pour parents des cadres supérieurs alors qu'ils ne représentaient sept ans plus tôt que 16% des enfants entrant au collège en 6^{ème}. Dans le même temps, les enfants d'ouvriers et d'employés qui représentaient 56% des élèves ne 6^{ème} ne pèsent plus que 17% des élèves de classes préparatoires. Cet écart est encore plus important dans les lycées qui ont les meilleures classes préparatoires (Henri IV, Louis le Grand...) et les meilleurs résultats aux concours des grandes écoles qui forment l'élite dirigeante du pays.
- ✓ **Par ailleurs, la prééminence du rôle de l'école et du diplôme en matière d'insertion professionnelle** – plutôt renforcée que desserrée par les problèmes de l'emploi et la dévaluation des titres scolaires –, confère aux verdicts scolaires un poids considérable sur la destinée sociale des individus. La mobilisation des familles les plus aisées et leurs stratégies éducatives s'accroissent et contribuent ainsi à creuser les inégalités scolaires. Or, l'Etat, au lieu de chercher à corriger ces inégalités, entre les établissements et entre les classes, les aggrave. En clair, qu'il s'agisse de l'affectation d'enseignants expérimentés ou des taux d'encadrement, l'Etat favorise les écoles, collèges et lycées déjà les mieux.....et accorde moins de moyens à ceux qui sont les plus défavorisés et réussissent moins bien. Dans la plus grande opacité, cette discrimination s'est aggravée ces dernières années, et elle n'est pas corrigée par les contributions des collectivités locales. Elle réduit à néant l'effort supposé des zones d'éducation prioritaires, censées donner plus à ceux qui ont moins (principe de discrimination positive).

Évolution du taux d'emploi des jeunes sortis de formation initiale en 2004 ou en 2007, trois ans après leur sortie, selon leur niveau de diplôme, en %



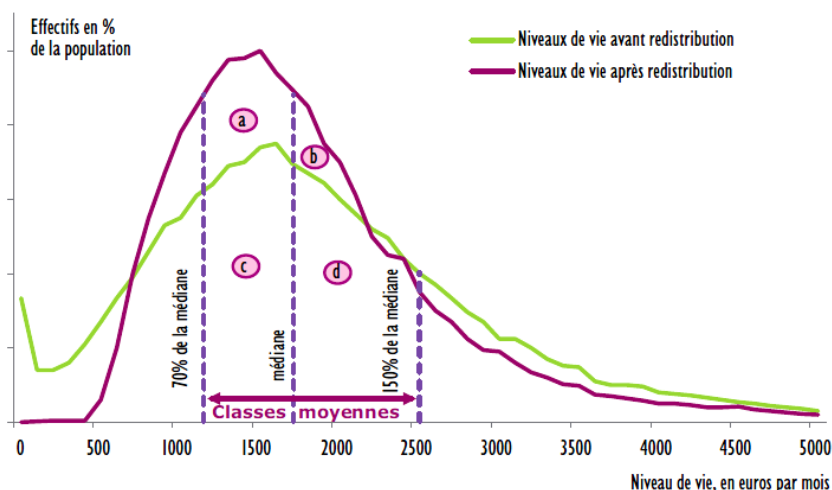
- ✓ **Enfin, face à des publics scolaires plus hétérogènes à la fois sur le plan social et culturel, l'école éprouve davantage de difficultés à transmettre une culture commune.** Dans ce contexte, l'échec scolaire est perçu comme un stigmate et vécu comme une forme de mépris. L'institution scolaire est alors le théâtre de diverses manifestations anomiques : violences, absentéisme, décrochage scolaire et déscolarisation. Chaque année, 150 000 jeunes sortent du système sans qualification.

C – L'Etat est-il encore capable d'assurer la cohésion sociale ?

a) – La légitimité de l'Etat repose sur le lien de citoyenneté

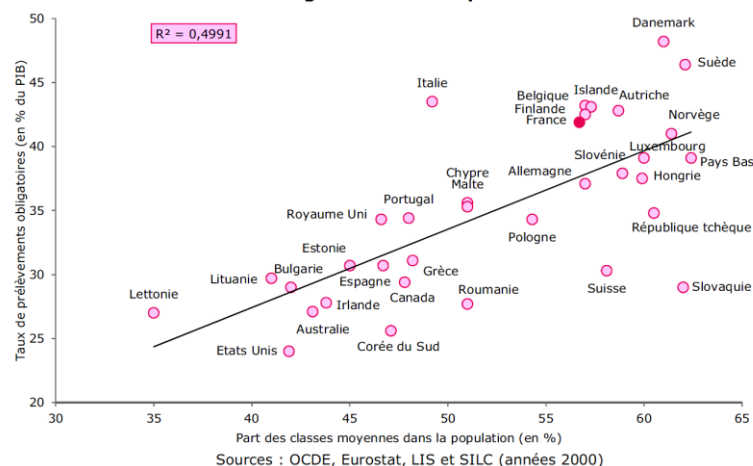
1. **La citoyenneté correspond au lien politique** qui unit dans la sphère publique tous ceux qui appartiennent à la Nation au-delà de leurs différences sociale, de genre ou d'origine. Elle devrait créer une fraternité entre égaux. Objectif central pour l'État, la cohésion de la société est généralement en ligne de mire de la plupart des politiques publiques. La légitimité de l'État démocratique repose sur la volonté générale à travers laquelle chaque citoyen, détenteur d'une part de souveraineté nationale, participe aux décisions politiques. L'égalité entre les citoyens, les libertés et les droits dont ils disposent tout comme les devoirs auxquels ils sont tenus, sont ainsi constitutifs de leur appartenance à la communauté nationale. Celle-ci transcende toutes les différences sociales et culturelles qui, par ailleurs, peuvent différencier les citoyens.
2. **Pour entretenir ce lien de citoyenneté, l'Etat doit non seulement garantir des droits politiques et juridiques, mais également des droits sociaux** (Droit à la protection sociale, droit au logement, droit à la santé...) qui vont permettre aux citoyens d'exercer pleinement leur participation à la vie politique. **La citoyenneté implique la solidarité nationale.**
3. **Ainsi, l'Etat-providence en redistribuant les revenus a favorisé les classes moyennes et la cohésion sociale.** Ces résultats invitent à revisiter l'idée selon laquelle les classes moyennes seraient les grandes perdantes du système socio-fiscal. On entend parfois dire qu'elles seraient « *trop riches pour bénéficier des aides sociales, mais suffisamment aisées pour payer des impôts* ». Or, une partie importante des populations précaires rejoignent les classes moyennes grâce aux prestations sociales dont elles bénéficient tandis que la progressivité de l'impôt limite les écarts de niveau de vie entre les classes moyennes et les hauts revenus. La répartition des revenus après redistribution est donc plus ramassée autour de la médiane qu'elle ne l'est avant les prélèvements fiscaux et sociaux et le versement des prestations sociales.

LA REDISTRIBUTION SOCIALE ET FISCALE ACCROIT L'IMPORTANCE DES CLASSES MOYENNES
Répartition des niveaux de vie avant et après redistribution monétaire en France



Cela explique pourquoi dans les pays anglo-saxons, où le taux de prélèvements obligatoires est faible et les dispositifs redistributifs peu développés, les classes moyennes sont moins importantes. Par ricochet, le taux de pauvreté est plus élevé dans les régimes non-redistributifs. Ce sont les pays où l'Etat-Providence est le plus développé qui ont les classes moyennes les plus fournies car les prestations sociales permettent à des catégories modestes d'entrer dans la sphère économique des classes moyennes.

Les classes moyennes sont plus nombreuses dans les pays où les prélèvements obligatoires sont importants



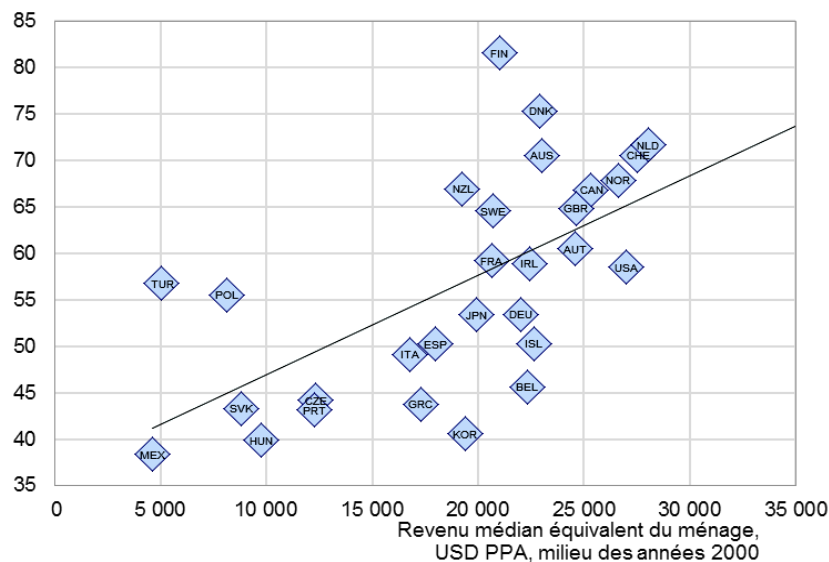
Sources : OCDE, Eurostat, LIS et SILC (années 2000)

b) – La légitimité de l'Etat semble remise en cause par l'aggravation de la crise sociale

4. Cependant, le lien de citoyenneté peut rencontrer plusieurs difficultés.

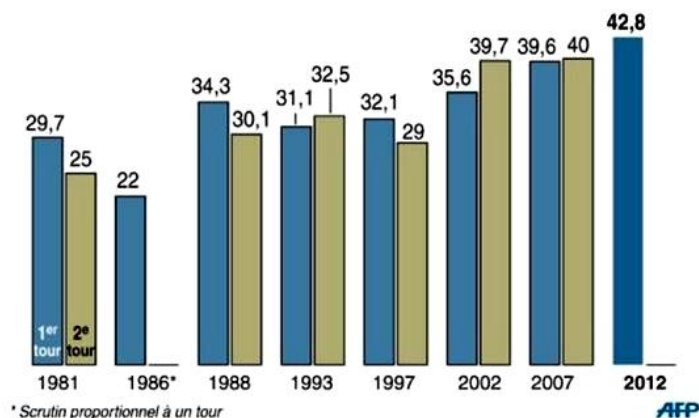
- ✓ **D'abord, la citoyenneté politique ne saurait à elle seule assurer la cohésion de la société.** Le creusement des **inégalités** et le **chômage** produisent une insécurité économique et sociale qui risque de provoquer des ruptures cumulatives des différents liens sociaux. **Désaffiliation et disqualification sociale** empêchent alors les individus d'exercer convenablement les différents rôles sociaux qui forment la trame de la vie sociale. La cohésion de la société en est globalement affectée. Dès lors, la défiance et la réciprocité qui assurent la vitalité des relations sociales sont menacées par la **défiance** à l'égard des institutions et le repli sur les solidarités primaires. Le déficit de capital social affecte ainsi les relations sociales au point de provoquer une accentuation des phénomènes de **ségrégation économique, sociale et spatiale**. A cela s'ajoute les **discriminations** que subissent certains jeunes en raison de leur origine (délict de faciès) ou du quartier où ils habitent (délict d'adresse). Dans les démocraties contemporaines, il revient aux institutions de l'État-providence d'assurer les conditions économiques et sociales permettant à chaque citoyen de vivre dans des conditions convenables et d'être en mesure d'exercer l'ensemble des droits et des libertés qui lui sont reconnus. Or, les politiques de lutte contre le chômage, de réduction des inégalités ou de désenclavement des quartiers sensibles semblent, pour l'instant, peu efficace ce qui éloigne les citoyens du politique. De même, la police française pratique à grande échelle des "contrôles au faciès". Une étude scientifique montre que les forces de l'ordre effectuent des contrôles d'identité discriminatoires vis-à-vis des Arabes et des Noirs : pour les premiers, la probabilité d'être contrôlé est globalement 7,8 fois plus élevée que pour les Blancs; pour les seconds, elle est six fois plus importante.

La confiance dans les institutions croît avec le revenu

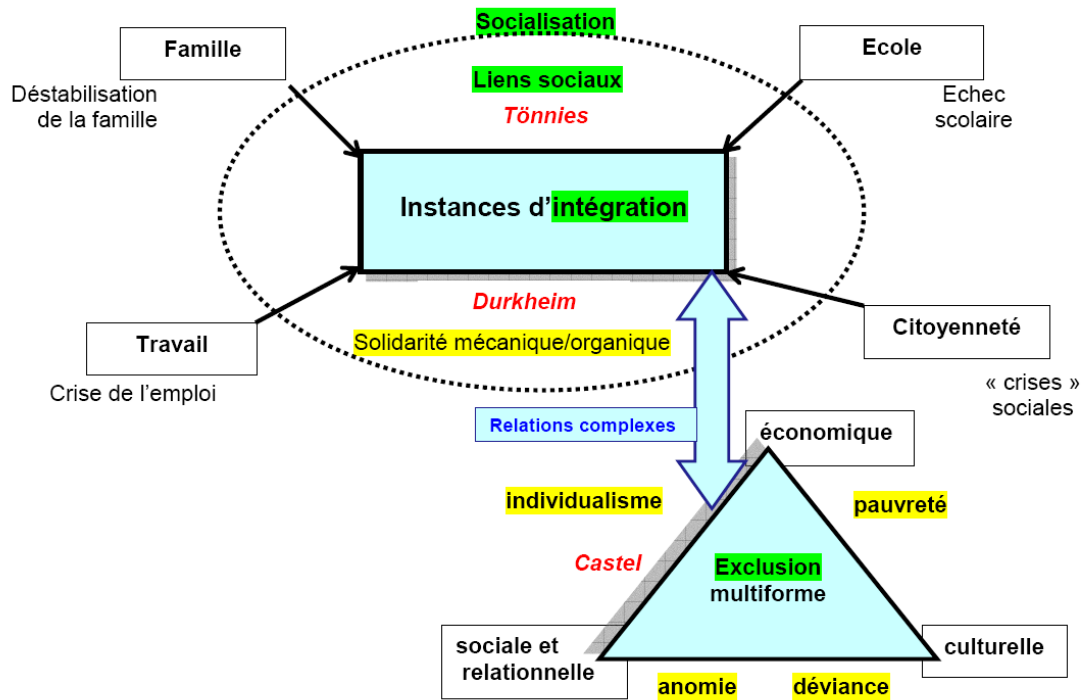


- ✓ **Ensuite, la montée de l'individualisme est souvent perçue comme un facteur d'affaiblissement de la participation politique.** La tendance nette à la hausse des taux d'abstention au cours de ces trente dernières années, l'intermittence grandissante de la participation électorale, tout comme la baisse de l'engagement et du militantisme politique ou syndical, témoignent de l'ampleur du retrait des citoyens. Ainsi, 29,7% des inscrits s'étaient abstenus au premier tour des élections législatives de 1981 en France ; ce taux est monté à 42,8% en 2012. Mais, la dégradation des conditions de vie de larges franges de la population éclaira aussi cette distance croissante entre une partie des citoyens et la politique.

Taux d'abstention aux législatives en France (En % des inscrits)



- ✓ Enfin, le pluralisme culturel croissant que connaissent les sociétés démocratiques nourrit des demandes de reconnaissance d'identités et de particularismes divers qui peuvent heurter les valeurs collectives et entraîner des conflits. L'acuité aux différentes formes de discriminations devient plus importante. Les minorités risquent de céder au **repli communautaire** et miner ainsi l'intégration de la nation. Le développement des politiques d'intégration témoigne de l'effort des pouvoirs publics pour assurer la cohésion de la société. Ainsi, l'école, l'acquisition de la nationalité par le droit du sol, les médias ont permis aux enfants d'immigrés de s'intégrer culturellement et socialement à la société française. Les « communautés ethniques » n'ont pas encore de consistance sociologique en France.



Notions essentielles

Notions complémentaires

Schéma réalisé par J-L Pierre à partir du programme et des indications complémentaires.

Liste non limitative des auteurs qui peuvent être mobilisés sur ce thème du programme.